

COMPTE RENDU AG PAYS SISTERONNAIS-BUECH

20 OCTOBRE 2008

Nombre de présents : 56 - Le quorum est atteint (voir fiche de présence ci-jointe).

L'ordre du jour de cette AG sera :

- ✚ Nomination d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire aux comptes suppléant
- ✚ Présentation et validation du rapport du commissaire aux comptes et affectation du résultat 2006.
- ✚ Présentation et validation du rapport d'activités 2007, du rapport du commissaire aux comptes et affectation du résultat 2007.
- ✚ Présentation du budget prévisionnel 2008
- ✚ Questions diverses

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

La délibération prise le 25 avril 2008 pour la nomination du commissaire aux comptes doit être modifiée. Cette délibération doit contenir les informations suivantes : la nomination d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire aux comptes suppléant pour certifier les comptes de l'association. Ainsi, il est proposé de nommer :

- Mr Bruno PERAZZO, 155 rue Lawrence DURRELL BP31267 84911 AVIGNON CEDEX 9
comme suppléant de Mr Robert RAINA, 1104 Montée des Adrechs 04100 MANOSQUE.

L'AG décide à l'unanimité de valider cette proposition (PV n° 2008/2AG/1).

PRESENTATION ET VALIDATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT 2006

Jean-Pierre BRIOULLE, Trésorier de l'Association, rappelle que l'association a du engager la certification des comptes 2006. Il est nécessaire de revoter le bilan et compte de résultat 2006 validé lors de l'AG du 7 mars 2007 puisque l'intervention du commissaire aux comptes a donné lieu à quelques modifications d'écritures.

Les comptes de 2006 faisaient initialement apparaître un bénéfice de 56 837 €. Nous avons procédé avec le comptable à la modification de la saisie des subventions au réel à percevoir et non au montant prévisionnel des conventions quand cela était possible. Par conséquent et suite à ces modifications, le bénéfice 2006 a diminué puisqu'il est de 16 117€. Les fonds propres en fin d'année 2006 sont de 232 340€

Suite à ces explications, il présente le rapport du commissaire aux comptes et propose d'affecter le résultat 2006 au projet de 2007 de l'association.

L'AG décide à l'unanimité de valider ces propositions (PV n° 2008/2AG/2).

PRESENTATION ET VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Le président a procédé à la lecture du rapport d'activité 2007 (joint au présent compte rendu). L'AG décide à l'unanimité de valider le rapport d'activité de l'association pour l'exercice 2007 (PV n° 2008/2AG/3).

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT 2007

L'association enregistre en 2007 un déficit de 7 003 €. Celui-ci est lié au fait que :

- 🚧 le Pays est maître d'ouvrage sur plusieurs actions dont il porte l'autofinancement.
- 🚧 Certaines dépenses n'ont pas été prises en charges dans les actions engagées dans le cadre des subventions globales (projets Territoires Numériques) après vérification par l'autorité de gestion des demandes de paiement.
- 🚧 Le Conseil Général 04 ne s'est pas positionné sur l'étude télésanté, comme envisagé. Le Pays a du supporter un autofinancement de 2 000 € supplémentaire.

En outre, le trésorier signale que ce déficit aurait pu être évité par une écriture comptable qui aurait fait apparaître une ligne « reprise sur provision » dans le compte de résultat de l'exercice précédent correspondant au fond propre de l'association.

Le trésorier présente le rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2007 et propose d'affecter le déficit d'exploitation 2007 sur les fonds propres du Pays.

L'AG décide à l'unanimité de valider ces propositions (PV n° 2008/2AG/4)

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2008

Jean-Pierre BRIOULLE présente le projet de budget prévisionnel 2008 (voir ci-joint). Pour 2008, les coûts de gestion de la structure ont été répartis sur l'ensemble des actions conduites par le Pays Sisteronais-Buëch. Ainsi, le temps de travail de chaque salarié a été affecté suivant les missions de chacun, ce qui répond à la demande de la Région de tenir une comptabilité analytique et permet de connaître la charge de travail de chacun.

Une valorisation du temps technicien des EPCI (justifié par les temps de réunion technique auxquels les techniciens sont présents) est également prise en compte dans cet outil. Les actions suivies par le Pays en 2008 sont les suivantes :

- 🚧 Contrat de territoire et suivi administratif structure
- 🚧 Conseil de développement
- 🚧 Pôle d'Excellence Rurale
- 🚧 Leader 2007 2013
- 🚧 Montage du dossier INTERREG
- 🚧 Plan d'actions tourisme
- 🚧 Site Internet Pays
- 🚧 Plan d'actions développement numérique
- 🚧 Appel à projets AGIR

Pour l'équilibre de ce budget, il sera nécessaire de faire une reprise sur provisions.

Suite à cette présentation, l'AG décide à l'unanimité de valider le budget prévisionnel 2008 (PV n° 2008/2AG/5).

Le trésorier conclut cette présentation en rappelant que le rapport du commissaire aux comptes souligne la bonne santé financière de l'association.

QUESTIONS DIVERSES

Modification des statuts de l'association : Lors de l'AG du 25 avril 2008, il avait été signalé qu'un travail serait engagé pour faire évoluer les statuts de l'association. Suite à cela, une commission a engagé des travaux qui vont être soumis au Conseil d'Administration dans les prochaines semaines. Les projets de statuts seront ensuite diffusés à tous les communes et EPCI membres du Pays. Ils seront proposés pour modification lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire courant 2009.

La séance est levée à 19h45.

Liste des présents en pièce jointe.

